

Règlement – comportements à adopter dans l'école 2019.

Récréations

- Je sors calmement sur la cour de récréation.
- Je n'ouvre aucune porte coulissante. Le titulaire s'en charge si nécessaire ou m'en donne l'autorisation.
- Je ne joue pas avec des **balles dures**.
- Je n'apporte pas de grosses billes (maillets).
- Je ne fais pas de gymnastique (poirier, roue,...).
- Je ne détourne pas l'utilisation habituelle d'objets et accessoires de jeux qui représenterait alors un danger pour moi et les autres.
- Ainsi, la corde à sauter est faite pour sauter et la bille pour rouler au sol...
- Les jeux de neige sont autorisés selon la qualité de la neige.
- L'autorisation dépend du surveillant.
- Je respecte les propriétés voisines, je ne jette aucun objet, ni pierre, ni déchet, ni... en leur direction. Quelle que soit la raison, je ne cherche pas à entrer dans les jardins et espaces privés voisins.
- Je ne grimpe pas sur les bancs et murets.
- **Je jette mes déchets dans la poubelle adéquate.**
- Je désire aller aux toilettes pendant la récréation, je le signale au surveillant et demande l'autorisation d'entrer dans le bâtiment.
- Je suis malade, **j'ai un mot de mes parents ou de mes éducateurs qui le confirme, je patiente dans l'espace désigné par le titulaire ou le surveillant.**
- Dans la cour P3-4-5-6, je ne joue et ne cours pas devant les classes de Mmes Toppet et Olivier. Par contre, là, les tables de piquenique sont à ma disposition pour m'y asseoir, lire, manger....
- Je me range dès qu'il sonne la fin de récréation.

Signature de l'élève,

Signature du responsable,